RIODD

Réseau International de Recherche
sur les Organisations et le Développement Durable

Prix de thèse
RIODD VIGEO-EIRIS 2017

vigeo eiris

Le Réseau International de recherche sur les Organisations et le Développement Durable organise le Prix de thèse RIODD VIGEO EIRIS 2017 pour valoriser les meilleures thèses en sciences sociales en lien avec la responsabilité sociale ou sociétale des organisations et/ou le développement durable.
Les thèses éligibles au prix RIODD Vigeo-Eiris 2017 doivent avoir été soutenues durant les deux années civiles précédant la date du congrès du RIODD, donc **entre le 1er janvier 2015 et le 31 décembre 2016**. Les chercheurs ayant candidaté au Prix RIODD Vigeo Eiris 2016 et dont la thèse n'a pas été récompensée peuvent soumettre à nouveau un dossier. Toutes les thèses rédigées en français ou en anglais sont éligibles, quels que soient les contextes universitaires, notamment thèses de doctorat en France, PhD anglo-saxons, DBA, etc. En revanche les thèses dites « professionnelles » qui correspondent à des mémoires réalisés dans le cadre de masters ou de mastères ne sont pas éligibles.

Les candidats doivent envoyer un dossier **avant le vendredi 27 janvier 2017** à l'adresse suivante : prixthese.rioddVE@gmail.com

Ce dossier (en version électronique) doit comprendre les documents suivants (en français ou en anglais):

- Un exemplaire de la thèse ;
- Un résumé de la thèse compris entre 5 et 10 pages ;
- Les deux pré-rapports autorisant la soutenance ainsi que le rapport de soutenance de la thèse ;
- Une réponse sur une page à la question suivante : « En quoi votre travail fait-il progresser l'état des connaissances et des pratiques d'organisations concernant la RSE et/ou le DD » ;
- Un engagement à être présent au 12ème congrès du RIODD, qui aura lieu en **octobre 2017 à l'Université Paris Dauphine**, si le prix est décerné à cette thèse.
- Un document mentionnant : Nom, prénom, institution de rattachement pendant la thèse, institution de rattachement au moment de la candidature.

Les dossiers seront évalués par le comité scientifique du RIODD. Les critères d'évaluation sont les suivants :

- L'originalité de la problématique ;
- L'intégration d'une approche multidisciplinaire (champ des sciences sociales) dans le processus de recherche ;
- Le caractère innovant de la recherche dans sa dimension théorique ou méthodologique.

Le ou les lauréats recevront un prix d'un montant de 1 500 euros remis par la Présidente du RIODD et le représentant de Vigeo lors du 12ème congrès du RIODD, qui aura lieu en **octobre 2017 à l'Université Paris Dauphine.** Le RIODD et Vigeo Eiris publieront également l'information sur le lauréat sur leur site respectif et dans la *Revue de l'Organisation Responsable*.